

La feuille de Bernin

N° 16 AVRIL 2017



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR

Château de la Veyrie

Hors les murs

RÉALITÉS NOUVELLES

> PAGE

9

Une dynamique
culturelle à Bernin

> CONSEILS MUNICIPAUX

8 février et 8 mars 2017

Projet Cœur de Village : demande de subvention à la Région

Afin de soutenir les petites et moyennes communes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un programme de subvention destiné à favoriser le maintien de la vitalité des territoires. Le projet cœur de village, qui intègre des logements, une résidence seniors, et des espaces commerciaux, et médicaux, est éligible à cette aide. C'est dans ce cadre que le conseil municipal a approuvé une **demande de subvention de 53 000€** pour la requalification du cœur de village.

Transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité

La loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) prévoit que la compétence « plan local d'urbanisme (PLU) » soit automatiquement transférée à l'intercommunalité le 27 mars 2017 sauf si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent. C'est dans ce contexte que les élus ont été amenés à statuer sur ce transfert de compétence. Plusieurs constats ont été fait, parmi lesquels l'hétérogénéité de notre territoire, les problématiques d'aménagement différentes entre les 46 communes, l'approbation récente du PLU de Bernin en juin 2016 alors que le projet de territoire de la communauté de communes du Grésivaudan est lui en phase d'élaboration.

A ces observations, il a été rappelé que des documents intercommunaux de planification (SCOT, PLH, PDU...) viennent compléter le volet urbanisme communal, et qu'une mairie offre la proximité à ses administrés. Les élus ont unanimement considéré que, dans ce contexte, le transfert de compétence paraissait prématuré.

Projet d'exposition à La Veyrie : demande de subvention à la communauté de communes du Grésivaudan

La commune organise entre mai et septembre 2017 une **nouvelle exposition dénommée « Réalités Nouvelles »** au château de La Veyrie. Le budget prévisionnel pour cette exposition est de 10 200 euros. La commune a sollicité une subvention auprès de la communauté du Grésivaudan pour ce projet.

Prochain conseil municipal : **Mercredi 10 mai 2017 à 20h15 en mairie**

Permanences élus : *Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort au 04 76 92 07 47*

Prochains conseils municipaux : *(sous réserve de modification éventuelle)*

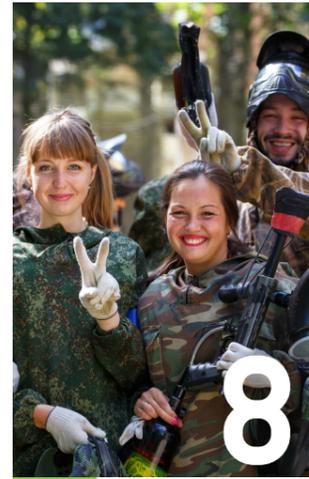
Mercredi 14 juin 2017 à 20h15 en mairie
Mercredi 5 juillet 2017 à 20h15 en mairie



4



18



8

P4 à 6 L'ACTU À BERNIN
P7 à 8 GÉNÉRATIONS
P9 à 11 FOCUS
P12 L'INTERCOMMUNALITÉ
P13 VIE ÉCONOMIQUE
P14 à 17 L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
P18 RETOUR EN IMAGES
P19 BERNIN DESSINÉ
P20 BERNIN UTILE
LE CHOIX DE LAURENCE

CARNET



NAISSANCE Février

Hugo BRUN
Margaux VAN MEEL
Zoé PETELAZ
Matias ROUSSEAU
Romane NECTOUX



DÉCÈS Janvier Février

Michel BRENNEUR
Maryrose PRADAL



3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 Où en sommes-nous du projet Cœur de Village ?

Il a fallu d'abord résoudre la complexité de maîtrise de l'ensemble des terrains. Ceci est désormais réglé. La commune vient également d'acter l'acquisition d'une maison ancienne mitoyenne du projet bordant la RD afin de faciliter l'aménagement de la voirie, puisqu'il est prévu d'agrandir la route à ce niveau (si le conseil départemental nous l'autorise). La résidence pour les personnes âgées, l'implantation des commerces et de la partie médicale et paramédicale, restent à finaliser pour que **le constructeur dépose son permis**.

Comme dans tout investissement, nous solliciterons les aides financières de la région et du département, ce qui semble en bonne voie.

Pour compléter cette thématique de revitalisation de notre village, j'ai le plaisir d'annoncer que le bail commercial avec le **nouveau débitant de tabac** a été signé le 13 mars pour une ouverture en mai.

2 Concernant le torrent de Craponoz, va-t-il y avoir des travaux ?

Les réflexions sur le projet d'aménagement **contre les crues du torrent de Craponoz** avancent. Pour ces travaux visant à limiter

le risque d'inondation sur le territoire, la commune de Bernin travaille en partenariat avec l'Association syndicale de Bresson à Saint-Ismier, la commune de Crolles et la communauté de communes du Grésivaudan qui va prendre cette compétence en janvier 2018. Afin d'informer les riverains, une réunion publique a eu lieu le 30 mars dernier présentant l'avant-projet, et répondant aux questions. Une deuxième réunion publique aura lieu d'ici la fin de l'année afin de **présenter le projet détaillé**.

3 Le budget communal vient d'être voté, avons-nous des difficultés ?

En réalité, malgré les baisses de dotations, notre commune peut encore envisager des **réalisations structurantes pour Bernin**, des voiries, notamment autour de l'école, des voies douces, la réfection de la maison Michel et de son Parc, autant de dossiers qui seront menés en 2017. **Le fonctionnement reste maîtrisé**, les équipes sont mobilisées face aux économies, pas de problème majeur en vue. Une réunion publique a présenté le budget communal de l'année 2017 à la population, le 24 mars dernier et il a été voté lors du conseil municipal du 5 avril.

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 16 **AVRIL 2017**

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Claire Stromboni
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson
Lewis Davies, Sophie Couderc
Aurélia Delort

Photos :
Mairie de Bernin, Fotolia
Valérie Gaillard, J.M. Sarracani
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Imprimerie IGS, Froges
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Port du casque obligatoire pour les conducteurs de cycles et passagers de moins de 12 ans

Afin de prévenir les risques de blessures graves à la tête et au visage, la réglementation routière impose **depuis le 22 mars 2017** le port du casque pour les **enfants de moins de douze ans** lorsque ceux-ci roulent à vélo, qu'ils soient passagers ou conducteurs. Le décret n°2016-1800 du 21 décembre 2016 - qui institue cette nouvelle obligation - précise que le casque doit être **attaché, conforme à la réglementation** relative aux équipements de protection individuelle et **portant le marquage « CE »**.

Les adultes de 18 ans et plus transportant ou accompagnant les enfants **pourront être sanctionnés**, en cas de non-port de casque par ces derniers, par une amende de 135€. Ces équipements de protection individuelle viennent s'ajouter aux autres équipements déjà rendus obligatoires pour tous les cyclistes : le port d'un **gilet jaune** la nuit ou par visibilité insuffisante et, pour les conducteurs et passagers de cycles à moteur le **port obligatoire de gants**.

L'autorisation de sortie du territoire est à nouveau obligatoire !

Dans le contexte international actuel avec un objectif de **prévention** des départs des mineurs vers des zones de conflit, **tout mineur** qui voyage sans représentant légal, devra **justifier** d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale, pour sortir du territoire français. Ceci pour **tous les voyages**, qu'ils soient individuels ou collectifs (par exemple pour une sortie scolaire). En plus de cette autorisation, le mineur doit posséder, selon le pays de destination, soit un **pas-seport** en cours de validité, soit une **carte nationale d'identité** également en cours de validité.

➡ Les parents concernés peuvent, soit retirer le formulaire en Mairie, soit télécharger le Cerfa n°15646*01 sur le site www.service-public.fr.

Nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité

Depuis le **21 mars 2017**, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. **La mairie de Bernin ne pourra donc plus recueillir les demandes de CNI**. Le recueil des demandes s'effectue désormais auprès des seules communes équipées de dispositifs de recueil biométriques : **Allevard**, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, **Domène**, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Mure, La Tour-du-Pin, Le



Bourg d'Oisans, Le Pont-de-Beauvoisin, Le Pont-de-Claix, Mens, **Meylan**, Roussillon, Saint-Egrève, Saint-Marcellin, Saint-Martin d'Hères, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans et Voiron.



La police municipale et la gendarmerie en liaison radio dans le Grésivaudan

Le Grésivaudan et son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ont organisé, le 30 janvier 2017 à Crolles, la signature des conventions de mise en service du **dispositif d'interopérabilité des radiocommunications** entre les **policiers municipaux** du territoire et les services de **gendarmerie**. Ce dispositif **innovant** est une première en France à l'échelle d'un territoire intercommunal aussi étendu. Les échanges **sur le terrain et en temps réel** se feront via une **connexion sécurisée**. Dès le mois d'avril, les voitures des policiers municipaux seront équipées d'une valise de radiocommunication pour être sur le même réseau que celui des forces de sécurité de l'Etat. L'objectif est de **fluidifier la circulation de l'information** entre les forces de l'ordre, de **signaler un danger** immédiat ou de **lancer une alerte** pour recherche de malfaiteurs. Au final, ce dispositif permettra de **renforcer** la réactivité et la **coordination** des actions des policiers municipaux avec la gendarmerie.

Coût de l'opération : près de 87 000 € financés par Le Grésivaudan + 5 500 € par l'Etat dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).



14 polices municipales du Grésivaudan ont accepté d'être dotées de ces moyens radio :

Allevard, Bernin, Biviers, Crêts en Belledonne, Crolles, Frogès, Le Cheylas, Le Versoud, Montbonnot, Pontcharra, Saint-Ismier, Saint-Martin d'Uriage, Saint-Nazaire les Eymes et Villard-Bonnot.



ELECTION PRÉSIDENTIELLE

L'élection présidentielle se déroulera les **23 avril 2017** (1^{er} tour) et **7 mai 2017** (2^e tour).

Les 2 bureaux de votes situés à la salle des fêtes seront ouverts **de 8h à 19h sans interruption**.

De nouvelles cartes électorales ont été adressées courant mars à l'ensemble des électeurs inscrits. Le numéro de votre **bureau de vote** y est précisé. Si vous n'avez pas reçu votre carte alors que vous pensez être inscrit, n'hésitez pas à contacter le service élections.

Rappel : un justificatif d'identité avec photo (carte nationale d'identité valide ou périmée, passeport valide ou périmé, permis de conduire valide, ...) devra obligatoirement être présenté au moment du vote, **la carte électorale n'étant pas suffisante pour pouvoir voter**.

Vote par procuration : La personne qui souhaite donner procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions :

- être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote,
- ne détenir qu'une seule procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Où faire la démarche ?

Le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.



➡ Plus d'informations : service élections au 04 76 92 35 57.

Fabrice Colliard, service élections

LOTISSEMENTS : vous avez un éclairage de rues vieillissant ? Cet article est pour vous.

La recherche de l'**efficacité énergétique** est un axe fort de la politique développement durable de Bernin.

La commune investit chaque année pour **améliorer** la qualité de l'éclairage, **réduire** sa consommation d'énergie et son impact sur la **biodiversité**.

Les résultats sont à la hauteur des efforts avec une **réduction de consommation de 40% en 4 ans** et une forte diminution de la pollution lumineuse, malgré l'augmentation du nombre de points lumineux.



L'**extinction nocturne** et l'**éclairage à LED** ont été retenus dans les nouveaux projets et les lampes les plus énergivores ont été remplacées. Mais la qualité de l'environnement nocturne de la commune ne se limite pas à la seule infrastructure publique. De nombreux lotissements sont propriétaires et exploitants de l'éclairage de leurs voiries privées. Très souvent dans les lotissements anciens, ces installations d'éclairage sont **vieillissantes**, avec des lampes énergivores et des luminaires (les boules), qui ne répondent plus aux **critères** d'un éclairage de qualité.

Depuis 2013, la commune propose d'apporter un **conseil technique** et de **contribuer à l'investissement** dans le cadre d'une rénovation et de la mise en place de l'extinction nocturne. **Cette subvention est de 15%** avec un maximum de 1000 €. Pour bénéficier de cette aide, le lotissement doit présenter le projet à la commune et une convention sera établie. Cette aide est complémentaire à celle qui peut être obtenue dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Pour toute information sur les modalités : 04 76 92 35 55 ou service-technique@bernin.fr

Hervé Lambert, conseiller municipal délégué aux voiries, réseaux et enjeux énergétiques

Une borne de recharge publique pour véhicules électriques à Bernin

En partenariat avec l'ADEME, le Syndicat des énergies du département de l'Isère (SEDI) réalise le **déploiement de bornes de recharge publiques** pour véhicules électriques. Cela s'inscrit dans les objectifs de la loi sur la croissance verte de 2015.

Bernin a décidé de **contribuer au développement des transports** sans émission de gaz à effets de serre et accueille une borne.

Celle-ci est située **place des Droits de l'Homme**, à proximité des commerces du centre du village.

Elle est de type « accélérée », de puissance 22 kVA, et permet la recharge de 2 véhicules simultanément.

Le coût forfaitaire d'une recharge est de 3€. Pour l'utiliser, une demande de badge gratuit doit être faite au SEDI.

La mise en service a été effectuée **le 4 avril 2017**.

Plus d'informations : <http://sedi.fr/rechargez-vous/>

Hervé Lambert, conseiller municipal délégué aux voiries, réseaux et enjeux énergétiques.



Un PDU pour améliorer vos déplacements

Diminuer la part de la voiture individuelle dans les déplacements au profit des **modes alternatifs et moins polluants** tels que la marche, le vélo, les transports en commun... c'est l'objectif du Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Grésivaudan. Ce document règlementaire, obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants depuis la loi sur l'Air de 1996, est **en cours d'élaboration** et fait l'objet d'une concertation.

➔ Une **présentation** de ce document aura lieu lors du **conseil municipal du mercredi 10 mai prochain**.

Après un stage, un contrat pour Pauline !



Depuis début janvier au sein du service entretien et restauration, la commune a recruté en **contrat d'accompagnement dans l'emploi** (CAE) Pauline Richard que nous avons déjà présentée lors de son stage en cantine en novembre 2015.

Pauline intervient quatre jours par semaine sur la **cantine** à partir de 10h et effectue des tâches telles que le dressage de tables, le service en salle auprès des enfants et l'entretien des salles. Pendant les vacances, Pauline travaille une semaine sur deux, en binôme, avec un agent titulaire, pour l'entretien des bâtiments municipaux.

Pauline est bien intégrée dans l'équipe et auprès des enfants.

Travaux voie verte :

Les travaux de réalisation de la voie verte du bas Bernin ont débuté.

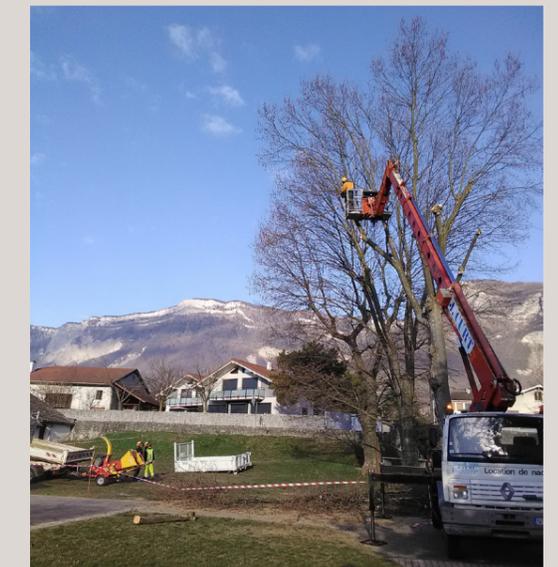
Cette voie permettra d'offrir un **cheminement sécurisé** dédié aux **cycles et piétons** entre la voie verte de Crolles, la zone technologique, et le groupe scolaire.

La réalisation est programmée sur **2 ans** :

- 2017 : chemin des Franques, passage de la Côte, liaison CUBE/Groupe scolaire.
- 2018 : chemin de la Côte, et réaménagement de l'intersection avec le chemin du Clôt.

Travaux d'élagage RD 1090 et autres sites :

Les services techniques ont procédé à des travaux sur environ 60 arbres de la commune dont les tilleuls du bord de la RD 1090, de la place de la Bascule, du Clos Michel, du parc technologique, de la Veyrie et des abords de la salle des fêtes. La plupart du broyat récupéré lors de ces travaux servira de paillage sur les massifs de vivaces de la commune.



Nouveau bureau de tabac :

Les travaux ont commencé : installation électrique complète avec mise aux normes, création d'un faux plafond et réfection des châssis vitrés de la devanture.

Chemin de la Ruine :

La partie haute du chemin a subi une réfection avec des matériaux perméables afin d'améliorer les déplacements des usagers.

CENTRE DE LOISIRS 3/11 ANS

Vacances de Printemps
du 18 au 27 avril 2017

Les thèmes :

3/5 ans : fêtons le printemps avec Mirabelle la coccinelle
6/11 ans : 100 % printemps

L'objectif pédagogique principal est de **rendre les enfants acteurs de leurs vacances** tout en les éveillant à diverses activités culturelles et sportives. A « la manœuvre » sur la période, vos animateurs préférés : Nathalie, Aurélie, Clémence, Linda, Denis, Kenny et Guillaume.

Temps forts : jardinage et découverte d'un rucher, cuisine, jeux cyclistes, chasses aux œufs, sorties au parc Walibi et au bois de Vouillants

↳ Inscriptions sur internet via le portail familles.

JEUNES 12/17 ANS

Vacances de printemps
du 18 au 27 avril 2017

Pour ces vacances de printemps, le service jeunesse propose aux Berninois âgés de 12 à 17 ans plusieurs activités réparties du mardi au jeudi sur chaque semaine, du 18 au 27 avril 2017 :

- des **ateliers cuisines** avec soirée dégustation des plats réalisés l'après-midi,
- des **rencontres sportives** intercommunales au CUBE ou un autre gymnase,
- un **Paintball** en partenariat avec d'autres communes,
- un **Laser Game** en partenariat avec d'autres communes.

↳ Consultez le **programme** sur notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/LocalJeunesBernin/>

↳ Renseignements et/ou inscriptions : service jeunesse au 04 76 72 81 75 ou enfance-jeunesse@bernin.fr.

Séjour jeunes intercommunal - ETE 2017

La mairie de Bernin participe pour la 3^{ème} fois à un séjour intercommunal pour les Berninois âgés de 14 à 17 ans. Le séjour se déroulera au début des vacances de juillet, **plusieurs pistes de séjours sont actuellement étudiées** par un collectif de 6 communes partenaires, la commune ne manquera pas de vous tenir informés des suites dans le prochain journal municipal.

↳ Responsable du projet : Guillaume Breda - 06 83 49 38 96 ou guillaume.breda@bernin.fr.

SÉJOUR ÉTÉ 7/13 ANS

À Saint-Vincent-les-Forts
du 8 au 13 juillet 2017

Hébergement en bungalows en pension complète au bord du lac de Serre-Ponçon.

Activités :

Trottinette tout terrain, canoë, randonnée, baignade



Tarifs Berninois de 60.90 € à 406 € selon le quotient familial. Réunion d'information et d'inscription le **vendredi 12 mai 2017 à 18h00 à la maison Michel**. Les familles Berninoises pourront confirmer l'inscription en versant un acompte de 30%. Les demandes des autres familles seront sur liste d'attente et traitées après le 19 mai 2017.

↳ **Date limite d'inscription ou d'annulation : 1^{er} juin 2017**

INSCRIPTIONS ANNUELLES 2017/2018

Accueils péri et extrascolaires

Du 14 au 21 juin 2017 via le portail familles avec vos codes d'accès habituels. Informations et mode d'emploi en amont par mail.

ÉTÉ 2017

Centre de loisirs 3/12 ans et activités jeunes

Fonctionnement du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2017 et du lundi 21 août au vendredi 1^{er} septembre 2017.

Programmes à venir.



Photographie future exposition de Marie-France VERDON en Mairie à partir du 18 avril.

Une dynamique culturelle à Bernin

Emotion, plaisir, sensibilité, enrichissement personnel, remise en question de soi et évolution de notre état d'esprit par l'acceptation de ce qui n'est pas habituel, de ce qui parfois dérange, la culture invite à découvrir, s'étonner et s'émerveiller et doit être accessible à tous, créer du lien et faire que chacun y trouve satisfaction selon ses goûts et ses envies.

Depuis 3 ans, la commune a souhaité développer dans la diversité son offre culturelle et témoigne ainsi d'une volonté affirmée d'attirer un public toujours plus large.

En avril 2015, les élus ont notamment souhaité redonner vie au **site de La Veyrie** tant par la réouverture de son restaurant que par la mise en place d'expositions dans la partie ancienne. Ce patrimoine communal, avec sa tour carrée du 11^{ème} siècle fait l'objet de discussions quant à sa destination possiblement culturelle ?

Cette nouvelle année à Bernin s'annonce riche en propositions avec de l'art contemporain, de nouvelles expositions de peintures et de photographies, une programmation de concerts pouvant aller de la musique française, irlandaise au beat box en passant par le tango et les chants corses sans oublier théâtre et cirque. Autant d'événements qui offriront le temps de la détente, de l'évasion mais aussi des échanges, et de la réflexion.

Si la culture est un lien pour tous et entre tous dont la vertu essentielle est **la liberté d'expression**, elle contribue au **mieux vivre ensemble** et à **l'épanouissement individuel**.

Souhaitons à tous de profiter pleinement de cette programmation et d'être encore surpris, enchantés, émus et ravis en découvrant ces (œuvres) nouveautés dans notre commune.

Géraldine Moutet, conseillère municipale déléguée à la culture

LA CULTURE À BERNIN

De belles expositions de qualité en mairie

De 2015 à aujourd'hui



DU 10 SEPT. AU 15 DÉC. 2015

Collection personnelle scènes de vie de Fred Calichon, peintre de Saint-Nazaire-les-Eymes



DU 15 DÉC. 2015 AU 29 MARS 2016

Collection personnelle art abstrait d'Hélène Perona, peintre berninoise de l'association « Jamais Trop d'Art »



DU 29 MARS AU 13 JUIN 2016

Animaux totems et nature silencieuse de Coline Le Brun de l'association « Jamais Trop d'Art »

DU 15 JUIN AU 6 SEPT. 2016

Autour de Miro des enfants de l'association « Jamais Trop d'Art »



DU 3 OCT. AU 3 DÉC. 2016

Vision Nature de Pierre Dumolard, peintre berninois

DU 13 DÉC. 2016 AU 11 FÉV. 2017

Incertitudes colorées de Dominique Venitucci, plasticienne de Saint-Nazaire-les-Eymes



DU 13 FÉV. AU 18 AVRIL 2017

Reflets abstraits de Florence Tortel, peintre de l'association « Jamais Trop d'Art »

Appel aux artistes !

Vous êtes artiste-peintre, plasticien, sculpteur ou encore photographe et vous souhaitez faire découvrir votre travail à un large public, contactez Géraldine Moutet à geraldine.moutet@bernin.fr.

A VENIR

DU 18 AVRIL AU 19 JUIN

Un événement foudroyant

Exposition de photographies de Marie-France Verdon qui a subi un infarctus du myocarde atypique féminin et qui raconte, au travers de foudroyantes photographies, l'expérience bouleversante qu'elle a vécu au cours du printemps 2013. Elle délivre par son récit photographique sa vie de femme, d'artiste, de patiente soignée et sauvée.

DU 19 JUIN À MI-SEPTEMBRE

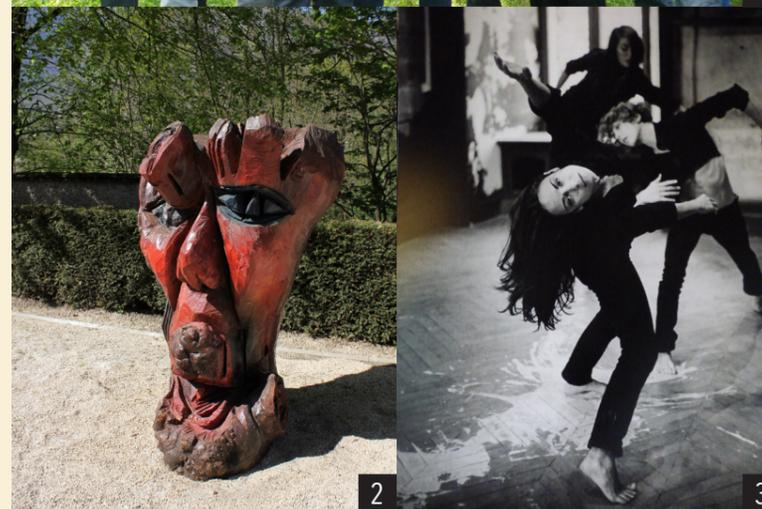
Autour de Chaissac

Exposition de peintures par les enfants de l'association « Jamais Trop d'Art » qui sera réalisée en parallèle avec celle des adultes (même association, même sujet) qui, elle, se tiendra à la bibliothèque.

DE MI-SEPTEMBRE À MI-NOVEMBRE

Au fil du Grésivaudan

Exposition de photographies de M. Renou de Biviers.



La Veyrie

site culturel, patrimonial et artistique

Des expositions au château de la Veyrie

Le château de La Veyrie accueille depuis 2015 des expositions d'art contemporain. Ce fut notamment le cas en 2015 de l'exposition de sculptures de Jean Rosset (photo 2) avec 1700 visiteurs incluant l'affluence exceptionnelle lors de la journée d'inauguration du restaurant (450 personnes). En 2016, 1300 visiteurs ont pu découvrir photos, vidéos, costumes et encre autour des chorégraphes Gallotta et Veyrunes durant l'exposition « Danse à La Veyrie » (photos 1 et 3), réalisée en partenariat avec la communauté de communes du Grésivaudan.

La réhabilitation de la Veyrie

La commune et la communauté de communes du Grésivaudan mènent actuellement une étude pour la restauration et la requalification du château de La Veyrie. Le maire, sa première adjointe et l'élue déléguée à la culture font partie du groupe de pilotage. Un bureau d'étude sera sélectionné afin d'évaluer la destination à donner à cet espace patrimonial, dans un registre artistique (étude financée à part égale par la commune et la communauté de communes du Grésivaudan).

A VENIR

DU 13 MAI AU 17 SEPTEMBRE 2017

Une exposition à La Veyrie

Prochainement, vous pourrez découvrir une exposition hors les murs de l'association « Réalités Nouvelles » qui regroupe environ 400 artistes (peintres, sculpteurs, graveurs) dans le domaine de l'abstraction et organise des salons à Paris depuis 1946 (musée d'art moderne, Grand Palais, Espace Eiffel Branly, Parc Floral de Vincennes). Environ 40 œuvres seront exposées à Bernin portant sur l'abstraction géométrique et minimaliste d'un côté du château et l'abstraction informelle, non géométrique de l'autre.

Plus d'informations sur l'association à l'adresse suivante : www.realitesnouvelles.org



VENDREDI 28 AVRIL - 20H30

Un concert à l'église de Bernin

La Compagnie Barbara Furtuna sera à l'église de Bernin pour nous faire partager et découvrir des chants corses. Budget communal : 1500 euros

Tarif : 12 euros, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur : www.barbara-furtuna.fr (rubrique concerts) ou directement au bureau de tabac « Le Cerf » de Saint-Nazaire-les-Eymes (04 76 77 85 09) ou sur place le jour du concert à partir de 18h30. Ouverture des portes à 20h. Placement libre.

La commission culture

La commission culture est composée de 7 élus : Géraldine Moutet, Anne-Françoise Besson, Noémie Brunier, Pascale Pellegrini, Francine Bombed, Franck Lazzarotto et Jean-Claude Bobillon. Elle se réunit tous les 2 mois environ, et est en constante réflexion afin de proposer une programmation de qualité.

Une réunion courant avril définira la suite de la programmation de l'année 2017.

Compte-rendu du conseil communautaire du 30 janvier 2017

En préambule :
présentation synthétique du rapport sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du Grésivaudan :

- Ralentissement de l'afflux de nouveaux arrivants
- Baisse de la tranche d'âge 0-12 ans et 18-25 ans
- Hausse de la tranche d'âge 13-17 ans et surtout 60-74 ans
- Augmentation des familles monoparentales (11,5%)
- 95 médecins généralistes, mais 39% ont plus de 55 ans
- Un territoire inégalement doté en logement social
- Une population majoritairement qualifiée (27% des actifs sont des cadres)
- Vieillesse de la population et manque de places d'hébergement temporaire et d'offre d'accueil de jour pour les personnes âgées

D'ici l'été, validation d'un plan d'action élaboré à partir des priorités identifiées par cette ABS.

Délibérations lors de ce conseil :

- Création d'une commission GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- Convention avec SNCF réseau pour le financement des études et travaux sur le barreau de la Grande Ile (Le Versoud) - création d'un raccordement routier RD 165 et RD 523 et suppression du passage à niveau
- Convention avec le département pour le financement des travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt communs aux réseaux Tougo et Transisère.
- Ouverture de crédits anticipée, attribution de subventions, indemnité au trésorier



Brève interco

- Claude TALON et Christophe DURET sont les représentants de Bernin à la commission GEMAPI.
- Convention avec Le Touvet pour l'organisation de la manifestation « Giboulivres ».

Redevance spéciale (RS)

Le financement du service «Gestion des déchets» est assuré principalement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle est indépendante de la façon dont le service est utilisé. En sont exonérées les administrations, certaines structures hospitalières et la gendarmerie. Afin d'équilibrer le budget déchets déficitaire de façon chronique (rééquilibrage par le budget général), de mieux répartir les coûts pour éviter de faire payer aux ménages les coûts de ces déchets et le besoin de facturer en fonction du service rendu aux professionnels et initier une démarche incitative, la RS a été validée en conseil communautaire le 26 septembre.



Combien ?

5 tarifs forfaitaires par tranche de 10 à 3000 L hebdomadaires ont été créés (90 € à 1 220 € par trimestre). Au-delà c'est un calcul par prix au litre collecté.

Cette redevance est une démarche participative et incitative pour faire prendre conscience de la problématique des déchets et de son coût et donc de les réduire et de mieux trier. C'est pourquoi le tarif est 50% du tarif « non trié », pour les conteneurs recyclables.

En conclusion : plus vous triez, mieux vous triez, plus vous réduisez vos déchets et moins vous payez.

Le conseil municipal a validé la signature de cette convention le 8 février. Le coût est d'environ 10 000 € par an pour un volume d'environ 6 200 L hebdomadaires. L'étude a permis de constater des erreurs de tri, de les rectifier et de sensibiliser le personnel aux bons gestes de tri dans le but de faire diminuer cette redevance. De même, par rapport aux volumes, la commune s'est rendue compte que des administrés jetaient leurs ordures dans les bacs qui vont être facturés. Il a été décidé de mettre des containers fermés à clef afin que la mairie ne paye que le juste prix de ses déchets.

Christophe Duret, adjoint délégué à l'intercommunalité et aux relations avec les administrés

NOS COMMERCES AMBULANTS

BéABa Pizza

BéABa Pizza propose des pizzas cuites au feu de bois, des légumes et champignons frais préparés maison et des produits locaux (dans la mesure du possible). Des pizzas savoureuses et de qualité, certifiées Agriculture Biologique et Nature&Progrès. Egalement des recettes sans lactose et/ou sans gluten sur commande.



Béaba Pizza est présent sur Bernin (place de la Bascule) le lundi soir de 17h à 21h mais également le mardi à Colles et le vendredi à La Terrasse aux mêmes horaires.

Renseignements et commandes au 07 69 33 73 73. Toutes les recettes sur : <https://beaba-pizza.jimdo.com>

Bistronomic

Bistronomic, LE camion-cuisine différent dans la vallée du Grésivaudan, offre une cuisine bistronomique nomade, à la fois accessible et de qualité, avec des propositions culinaires renouvelées régulièrement. Il conçoit une cuisine de tradition à emporter ou à déguster sur le pouce, avec sa sélection d'entrées, plats et desserts. Les recettes reflètent au plus près les changements de saisons.



Bistronomic se déplace également à la demande pour un service au domicile à votre domicile (lendemain de mariages, soirées entre amis, festivals, événementiels d'entreprises...) et vous fera des propositions gourmandes selon vos envies et votre budget...

Bistronomic est présent sur Bernin dans la zone du parc technologique (parking relais des Fontaines) le lundi midi de 11h30 à 14h mais également sur Saint-Martin d'Hères les mardi et vendredi, sur Colles le mercredi et sur Meylan le jeudi.

Pour tout renseignement, informations, planning, recettes ou contact, visitez le site internet www.bistronomic.fr.

UN ENTREPRENEUR BERNINOIS

Atanaka Paysage

Atanaka Paysage, située à Bernin, s'occupe des travaux d'entretien de jardin et d'élagage des arbres. Marc Raverdy en est le créateur. En parallèle de cette activité, Atanaka Paysage travaille sur des projets de sensibilisation au végétal auprès des jeunes par le biais des temps d'activités périscolaires. La société développe également des liens avec Solid'Action à Saint-Hilaire du Touvet pour aider à la réinsertion de personnes en marge de notre société.

Marc Raverdy possède un diplôme de designer qui lui permet d'envisager des activités de conseil en architecture du paysage et également de nombreux projets et idées sur la gestion des déchets verts, la gestion différenciée des espaces verts, l'embellissement des jardins.

Site web : www.atanaka.fr
Contact : Marc Raverdy au 06 32 39 32 09

LOISIRS

DRÔLES DE TISSUS



Le **patchwork** suscite à Bernin beaucoup d'enthousiasme. C'est un art textile contemporain international qui rassemble des passionnés de tous âges, dans la bonne humeur et qui permet de révéler des talents ignorés.

Face à son succès, l'association « Drôles de tissus » envisage de créer un **deuxième RDV en soirée**. Faites-vous connaître par mail : drolesdetissus@orange.fr. Un groupe de 10 personnes minimum est requis pour que le projet aboutisse.

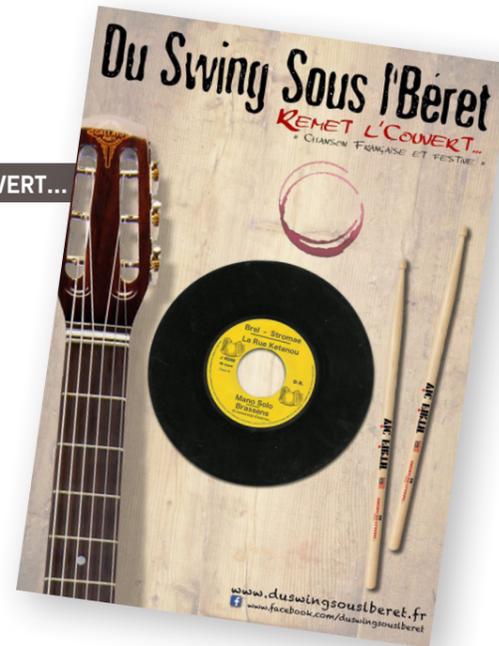
Exposition salle des fêtes : du 19 au 21 mai 2017
A gagner : un superbe panneau réalisé par le club et divers petits ouvrages

Contact : drolesdetissus@orange.fr

LOISIRS

CY S'ART PRODUCTION PRÉSENTE : DU SWING SOUS L'BÉRET REMET L'COUVERT...

...et vous a cuisiné une réinterprétation des morceaux les plus savoureux, connus et moins connus de la chanson française, et pas que... Une grosse pincée de guitare, un excellent soupçon d'accordéon, une délicieuse lampée de percussions, le tout arrosé de voix et saupoudré à outrance de bonne humeur et d'énergie... LA recette du bonheur en vivant un excellent moment de partage sur des recettes cultes de Mano Solo, Brel, Brassens, les Wriggles et beaucoup d'autres.



Le 14 avril à la salle des fêtes.

LOISIRS

BONSAÏ CLUB



Le Bonsaï est le symbole de l'harmonie suprême entre l'homme et la nature. La création et la formation d'un Bonsaï requièrent patience et longueur de temps. Prendre le temps d'accompagner le végétal est essentiel et fait partie de la philosophie. De la découverte à nos jours, l'histoire du Bonsaï est passionnante et fait intervenir différentes cultures : chinoises, japonaises, thaïlandaises et européennes à travers des écrits, des faits relatés au théâtre ou bien sur des gravures.

Les séances sont le samedi de 14h à 17h.
Une exposition est prévue le 14 mai 2017, salle des fêtes.

Contact : J.P. Arthaud, Président - arthaud.jean-pierre@neuf.fr

SPORT

STAGES MULTISPORTS PAQUES SPORT NORDIQUE GRÉSIVAUDAN



Pour les 8-14 ans de 9h à 17h. Rdv au CUBE du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017. De **nombreuses activités** (extérieures et intérieures) sont proposées dont : Hoverboard, Hoverkart, Tir à l'arc et biathlon, Crosses Canadiennes, VTT, Catchball, Poullball, cirque, trail, rando-trail, marche nordique, slackline, athlétisme, smollball, lutte, torball, biathlon (sarbacane et trail), skike, ultimate, pétéca, unihoc, soccer, escrime, badminton,

35€ la journée / 160€ la semaine / 20€ la demi-journée + adhésion 5€. Goûter offert.

Inscriptions par ordre d'arrivée (places limitées).
Contact : 06 83 44 08 04 ou sportnordiquegresi@free.fr

LOISIRS

REGARD D'ABEILLE : RÉCUPÉRATION D'ESSAIMS

Avec l'arrivée du printemps, l'activité des abeilles, au ralenti pendant l'hiver, redémarre. Si vous avez la visite d'un essaim d'abeilles dans votre jardin ou derrière des volets, les apiculteurs de l'Association Regard d'Abeille peuvent venir le récupérer et vous débarrasser de ces visiteuses encombrantes tout en respectant cette espèce protégée.

Contact : 06 43 18 13 70 ou sophie.circan@gmail.com



Un rucher collectif à Bernin

La gestion associative du rucher permet aux adhérents de s'initier à l'apiculture avec des apiculteurs plus chevronnés.

Toute personne intéressée par les abeilles peut nous rejoindre !

SPORT

CIRQ'HOP

1 Stage de Cirque Adulte Tous niveaux
Samedi 15 avril 14h30-17h30
Dimanche 16 avril 9h-12h 14h-16h (repas sur place)

2 Stages de Cirque
Vacances de Pâques 2017
Du 17 au 21 Avril
Semaine "à thème" 1 activité spécifique par jour
Pas de spectacle
Du 24 au 28 Avril
Spectacle le Vendredi à 17h30

Pour les vacances de Pâques, Cirq'Hop propose trois stages de cirque :

Stage adultes tous niveaux :

Samedi 15 avril de 14h30 à 17h30 et dimanche 16 avril de 9h à 12h puis de 14h à 16h.

2 stages de cirque enfants (dès 4 ans) et ados :

Du 17 au 21 et du 24 au 28 avril (en journée ou demi-journée, selon modalités).

Ouverts à tout public motivé.

1^{ère} semaine « à thème » ; 1 activité spécifique par jour. Pas de spectacle.

2^{ème} semaine : acrobaties, jonglage, équilibre, aériens, et spectacle le vendredi soir pour clôturer le stage.



Toutes les informations sur le site de Cirq'Hop : www.cirqhop.org ou auprès des profs lors des cours.

SOCIAL

ADMR FAMILLE GRESIVAUDAN

Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille : enfants de moins de 16 ans, grossesse difficile, naissance, adoption, maladie, hospitalisation, décès, reprise d'activité, difficultés relation parents-enfants ?

L'ADMR famille a des solutions : des professionnels qualifiés TISF (Technicien(ne) Intervention Sociale et Familiale) vous soutiennent dans votre vie familiale.

Tarifs : suivant quotient familial de la CAF après son accord et participation déductible des impôts



Contact numéro unique pour le Grésivaudan : 04 76 56 35 99
ou contact local : Sabine BROQUET au 06 83 31 22 33

SOLIDARITÉ

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU SAINT-EYNARD

L'association apporte à l'EFS (Etablissement Français du Sang) sa collaboration lors des collectes de sang, fait la promotion du don de sang et d'organes, participe au recrutement de nouveaux donateurs et à leur fidélisation. Elle est indépendante de l'EFS, établissement public qui a le monopole de la transfusion sanguine en France et dont la mission est d'assurer l'autosuffisance du pays en produits sanguins.

Ensemble, l'EFS et l'association des donateurs organisent la **prochaine collecte** à Saint-Ismier (Agora) le **mercredi 3 mai 2017 de 8h30 à 12h et de 16h30 à 20h**. Vous pourrez donner votre sang pour soigner des malades... et pourquoi pas adhérer à l'association ?



SPORT

TENNIS CLUB DE BERNIN



En sommeil depuis 15 ans, le **tournoi officiel « adultes »** a pu renaître de ses cendres en ce début d'année 2017 grâce aux courts couverts. Positionnée pendant les vacances d'hiver, cette 1^{ère} épreuve « indoor » a fait le plein de participants avec 140 joueuses et joueurs qui ont offert au public local l'opportunité d'assister à de belles rencontres.

Dans le tableau féminin, Chiara MESSINA (classée 3/6) d'Echirolles, remportait la finale face à Clémentine MICHALLON (4/6), venue des Pyrénées Atlantiques, tandis que Nicolas BEAURENT (4/6), du club de La Tronche, dominait le jeune espoir (14 ans) de Bernin, Maxime SILVESTRE (4/6) en finale Messieurs.

Belle réussite pour cette 1^{ère} édition hivernale qui devrait être renouvelée en 2018.

Reprise des championnats par équipes le 11 mars avec 3 équipes jeunes et 3 équipes adultes engagées au niveau départemental et 2 équipes (femmes et hommes) en Régional. Ne manquez pas de venir les encourager.



A vos agendas : tournoi jeunes officiel du 6 au 20 mai et fête du tennis, suivie du traditionnel barbecue, le 10 juin.

SPORT

STAGE DE MODERN'N JAZZ AVEC ALAIN GRUTTADAURIA



Les samedi 22 et dimanche 23 avril 2017, le CID propose un stage de Modern' Jazz avec Alain Gruttadauria au CUBE de Bernin. Ouvert aux ados et adultes.



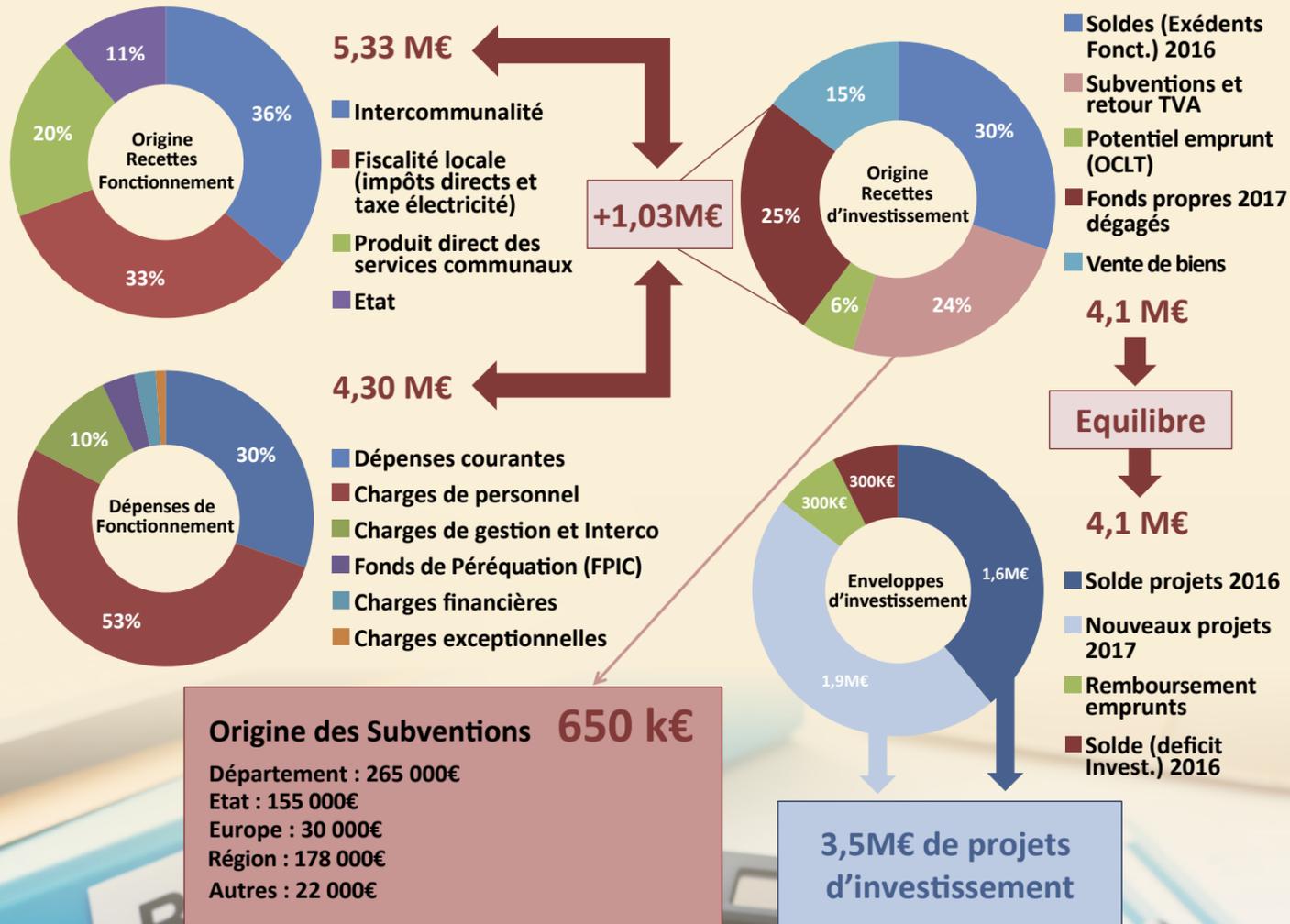
Toutes les informations sur le site du CID : <https://cidansegresivaudan.wordpress.com> ou à l'adresse suivante presidentecid@gmail.com

Le budget communal

Par Claude Talon, adjoint délégué aux finances et aux travaux.

En 2016 nous avons stabilisé nos dépenses, et pu absorber les baisses de dotations impactant nos recettes. Les baisses enregistrées de nos consommations d'énergie, de nos dépenses de contrats de services, et la maîtrise de notre masse salariale sont autant d'exemples qui illustrent les **efforts réalisés**. Sans augmenter la fiscalité locale (inchangée depuis 2013) et gardant les mêmes niveaux de service à la population, **l'investissement** programmé cette année restera **significatif**.

En 2017 nous garderons comme **priorités la maîtrise de nos dépenses** de fonctionnement afin de conserver une capacité d'investissement future, l'ambition de redynamiser le **cœur du village** et d'améliorer nos **déplacements**.



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2017

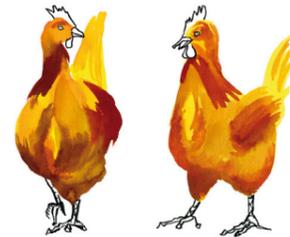
- Déplacement doux (liaison piétons - cycles du Bas bernin) : 600 000€
- Chemin Craponoz tranche 2 : 460 000€
- Chemin Proula tranche 1 (Noyers-Batelieres) : 320 000€
- Parc Clos Michel : 300 000€
- Réfection Maison Michel : 175 000€
- Eclairage public (programme 2017) : 85 000€
- Programme accessibilité PMR phase 2 : 50 000€
- Le numérique à l'école : 22 000€



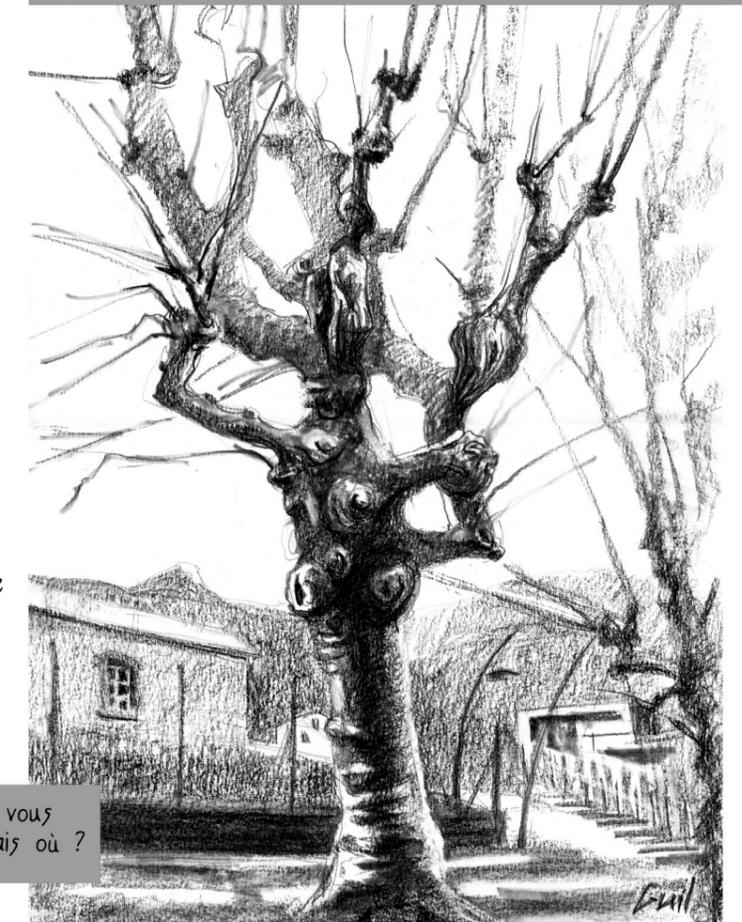
ARBRES REMARQUABLES DE BERNIN

TOUS CES LOUPS ME DONNENT LA CHAIR DE POULE.

A TOUT PRENDRE, JE LES PRÉFÈRE AUX RENARDS.



On aurait vu passer quatre loups au bas-Bernin, y a de cela bien longtemps, dans le bien nommé chemin de Passe-quatre ...



Passants, promeneurs, vous avez vu cet arbre, mais où ?

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 11 h.

DÉCHETTERIES

- Crolles (rue des Frères Montgolfier) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

AMIANTE

À déposer à la déchetterie de Crolles les samedis 4 mars, 3 juin, 9 septembre et 2 décembre 2017 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchetterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
www.le-gresivaudan.fr

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez retirer vos recommandés et colis et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages (colis).

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous



PHARMACIES DE GARDE

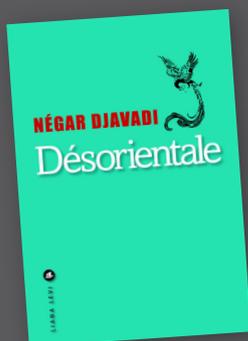
Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 3915 (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 16 avril : Pharmacie Luu Duc (Crolles)
- Le 23 avril : Pharmacie de Froges
- Le 30 avril (dont le 1er mai) : Pharmacie Belle Etoile (Crolles)
- Le 7 mai : Pharmacie de Brignoud
- Le 14 mai : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)
- Le 21 mai : Pharmacie Plemer (St-Nazaire-les-Eymes)
- Les 25, 26 et 27 mai : Pharmacie Silvestre (Domène)
- Le 28 mai : Pharmacie Blanchard (Champ Près Froges)
- Le 4 juin : Pharmacie de Bernin
- Le 11 juin : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey)
- Le 18 juin : Pharmacie Djian (St-Ismier)
- Le 25 juin : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

LE CHOIX DE LAURENCE



ROMAN > DESORIENTALE • Négar Djavadi • *Liana Lévi*

Dans une salle d'attente dans le service de procréation assistée, Kimia Sadr attend l'arrivée du médecin. L'attente est longue. Elle se plonge alors dans ses souvenirs et se remémore sa famille iranienne. Née à Téhéran, d'une famille d'intellectuels d'opposants aux régimes du Shah puis de Khomeini, c'est à l'âge de 10 ans que Kimia doit, avec sa famille, fuir son pays pour venir vivre à Paris. A travers le destin de sa famille, elle nous fait découvrir l'histoire de l'Iran.

Un premier roman autobiographique qui aborde les thèmes de l'exil, de l'identité et de l'homosexualité. Une belle découverte.

Sur les thèmes de l'exil et de l'identité, découvrez également le film « Nous trois ou rien » projeté dans le cadre de Cinétoiles le mardi 29 août en soirée au Clos Michel.



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30